
CABINET

ARRETE N° 7 4 2 9 /MEFB-CAB

portant nomination des correspondants auprès du comité de gestion du projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et des indicateurs de la pauvreté et du programme d'appui à la responsabilité financière et à la transparence pour la lutte contre la pauvreté.

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

Vu la Constitution ;

Vu le protocole d'accord de don signé le 23 avril 2007 entre la République du Congo et le Fonds Africain de Développement ;

Vu le décret n°2003-101 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre de l'économie, des finances et du budget ;

Vu le décret n° 2007-285 du 31 mai 2007 portant nomination d'un ministre et fixant la composition du Gouvernement ;

Vu la lettre du secrétaire exécutif de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique en date du 7 mars 2007.

A R R E T E :

Article premier : Sont nommés correspondants auprès du comité de gestion du projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et des indicateurs de la pauvreté et du programme d'appui à la responsabilité financière et à la transparence pour la lutte contre la pauvreté :

- M. Jean Claude IWANGA, direction générale du budget ;
- Mme KAYA née Marguerite NSOMPI, direction générale du contrôle financier ;
- M. Albert ONTSAKA, direction générale du trésor ;
- M. Télèspore KIMPOLO, direction générale de l'économie ;
- M. Foussène AMOUNA, inspection générale des finances ;

194

- M. Daniel LEKOULEMBIRA, direction des ressources humaines et de la formation ;
- M. OBAMBI GUEKO, centre national de la statistique et des études économiques ;
- M. Georges BOLONDO, commission économie et finances de l'Assemblée nationale ;
- M. ESSAMY NGATSE, Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. *CH*

Fait à Brazzaville, le 19 novembre 2007



Pacifique ISSOÏBEKA